

Ils accompagnent les enfants dans leurs devoirs



Des séances sont parfois organisées pendant les vacances scolaires.

Catherine et André sont bénévoles aux Possibles et ont pour mission d'assurer l'accompagnement scolaire en primaire et collège. La structure recherche de nouveaux bénévoles.

Pour s'occuper à l'heure de la retraite, comme Catherine, ou simplement pour se rendre utile, comme André, toutes les raisons sont bonnes pour devenir bénévoles en accompagnement scolaire avec les Possibles. Avec un animateur professionnel, ces bonnes volontés aident les enfants du CP au CM2 à faire leurs devoirs, mais c'est aussi un temps d'échange avec les jeunes. On leur propose des activités culturelles en allant visiter des expositions ou bien en allant voir un spectacle, explique Catherine, engagée dans cet accompagnement depuis quatre ans.

Au sein des Possibles, ils ne sont que trois bénévoles à intervenir auprès des enfants scolarisés à Mayenne dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (Clas), financé par la Cat. Trop peu pour assurer pleinement leur tâche. Si on était plus nombreux, on pourrait ac-

cueillir davantage d'enfants lance André. Toutes les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès des Possibles pour étoffer l'équipe. D'autant plus que cette année, la mission a été élargie aux collégiens de Mayenne. Ça correspond à un besoin. Le confinement a creusé les inégalités. Une partie du programme de l'an dernier n'a aussi maintenu le lien avec les primaires en organisant deux séances, c'était important.

Pas de compétences particulières

Respectivement, agent des impôts et salarié de la Poste lorsqu'ils étaient en activité, Catherine et André n'étaient pas prédestinés à encadrer des enfants. « Nous n'avons pas de compétences particulières. Comme tout le monde

nous avons des matières dans lesquelles nous sommes plus ou moins à l'aise. Dans ce cas, on demande l'aide d'un autre bénévole ou du professionnel qui nous accompagne. Il ne faut pas avoir peur, même de ses propres faiblesses. Si on a envie de donner confiance à ces enfants, on va trouver le moyen. Obtenir des réactions positives chez eux est très gratifiant », raconte Catherine. Ces prises en charge individualisées par les bénévoles demandent un investissement régulier. André a démarré l'an dernier avec une séance hebdomadaire, il en assure deux aujourd'hui. Les séances ont lieu le lundi et le jeudi à l'Angellerie de 16h à 18h, le mardi de 16h à 17h30 à l'école Jules-Ferry, et le mardi de 16h30 à 18h30 au collège.

Anne-Laure Retailleau

Contacts : Sandrine Mayon
06 66 03 65 36 - Patricia Conan
06 82 09 41 42